

LA - TOUR

ROUSSILLON

## FENETRE OUVERTE SUR L'INFO

N° 12 Mars 2015

## LE MOT DU MAIRE

## Donnons-nous les moyens d'un avenir positif

Non, le lien n'était pas rompu : voilà le nouveau « fenêtre ouverte sur l'info ». Le retard dans sa livraison incombe au chamboulement de la petite équipe rédactionnelle (nous tenons à remercier chaleureusement celles et ceux qui nous ont accompagné six longues années) et au renouvellement du conseil municipal. Nous vous prions de nous en excuser. Tout est à nouveau en ordre de marche. En ordre de marche, pour affronter des temps difficiles. En effet, comme vous le savez, les collectivités territoriales ne sont épargnées ni par la baisse des dotations d'Etat induites par une politique que nous condamnons... mais subissons, ni par la raréfaction (pour le moins) des aides du conseil général, jadis abondantes. Il convient aussi de prendre en compte le fait que la morosité de l'activité économique entraîne une baisse de nos ressources, notamment celles provenant de l'exploitation de la carrière. Au total, les perspectives budgétaires pour les années à venir ne sont pas réjouissantes. Pourtant nous avons décidé, avec votre concours, de nous



mobiliser pour continuer à garantir un haut niveau de service pour nos populations et à préserver le dynamisme de nos territoires. Et rien ne sera négligé pour parvenir à ce résultat. Nous allons à nouveau,

bien que l'effort soit engagé depuis longtemps, analyser poste par poste les dépenses de fonctionnement pour envisager des économies sans sacrifier nos prestations. Nous allons aussi, comme vous le verrez par ailleurs, demander une mobilisation de la population. Des recettes exceptionnelles seront activement recherchées afin de combler les manques à gagner. Enfin, parmi les investissements, nous privilégierons les actions susceptibles d'engendrer des retours en terme de dynamisme, d'emploi et de rentabilité, tout en préservant, le plus possible, un certain nombre d'opérations d'amélioration du cadre de vie. Nous espérons ainsi, en comptant d'abord sur nous

même, non seulement traverser cette passe délicate mais nous mettre en situation d'aborder l'avenir positivement.

Pierre-Paul Danna

## En direct du conseil municipal : le 13 février 2015

Lancement de la remise en état de la châtaigneraie.

Acquisition des terrains Autrane pour constructions (parking et habitation).

Projet d'exposition photo et édition d'un livre.

Orientations budgétaires sous le signe d'économies nécessaires en fonctionnement pour maintenir l'investissement. Appel à l'effort de la population.

Décision : construction du columbarium et réaménagement des cimetières.

Mise en forme des projets de l'eau d'arrosage Pellegrins, la Fuonte, Cianet, des toitures des mairies (principale et annexe).

## Tourisme :

Le plan tourisme dénommé Itinérance est désormais une nouvelle compétence métropolitaine. En matière de planification concernant les circuits de randonnée et le développement des sports de nature, la commune de La Tour fait partie des sites retenus par la Métropole NCA. Dans ce cadre le développement et l'augmentation de l'offre d'hébergement est en cours d'étude.

Est également envisagée la création d'un office de tourisme intercommunal avec le recrutement d'un étudiant pour l'été pour diffuser toute l'information nécessaire aux estivants et touristes.

SOMMAIRE



## Quelques dossiers brûlants

### Des pôles, des propositions oui mais déjà des réalisations !

#### 1 - Le pôle 1 : agriculture, environnement, tourisme :

A développé sa réflexion sur l'ouverture des milieux, leur remise en état et leur revalorisation, l'entretien de sentiers, le compostage, le développement du tourisme de l'élevage, l'exploitation agricole et exploitation du bois, de la biomasse, la mise en valeur du patrimoine. Déjà des réalisations : la remise en pâturage du Chabanal est terminée ; doivent venir ensuite la construction d'une piste et d'un abri de berger et l'aménagement d'une réserve d'eau et d'un abreuvoir. Ainsi le pâturage abandonné depuis un siècle sera totalement restauré.

La mise en valeur de la châtaigneraie de la Ciabanette a débuté avec le concours de la CUMA et va se poursuivre avec l'AFA (Association Foncière Agricole).

Le Cianet : la réflexion sur le projet agricole est avancée. La première intervention sur la bâtisse interviendra au printemps, suivie par la remise en état du canal d'irrigation. Viendront ensuite les diverses mises en valeur des terrains. L'objectif d'installation de trois agriculteurs devrait être atteint en 2017.

La DFCI a effectué des travaux de remise à niveau de la piste ainsi que du chemin du Brusco et la restauration du pont

#### 2 - Le pôle 2 : urbanisme, travaux, habitat, activités économiques, emploi :

Le projet d'eau potable suit son cours. Après la tranche des « Lignes -La Villette » ont été réalisés : le tronçon de Cramassouri et du quartier St Sébastien (430 000 € HT), une partie du tronçon Cianet-Roussillon (44 000 €), une liaison piste-réservoir « La Fuonte (45 000 €), la canalisation depuis le réservoir du cimetière (DFCI école) (130 000 €). Reste à réaliser la canalisation du réservoir ZAC (26 000 €), l'alimentation ZAC (réservoir fonçage distributeur) 175 000 €, le fonçage Vallon Ginoire (230 000 €), le réservoir du Cianet (67 000 €), la liaison piste-réservoir (20 000 €), la liaison La Tour-Le Cianet (175 000 €), la liaison le Cianet-Roussillon (180 000 €).

Le chantier de la maison Miquelis après quelques péripéties judiciaires débute en mars 2015 et sera achevé avant la fin de l'année pour un coût total de 450 000 €. Suivront les divers aménagements qui seront réalisés dans le cadre du fonds de concours métropolitain d'investissement.

Ce printemps seront installés des columbariums, les cimetières seront réaménagés (ossuaires, sites d'attente...).

La rue Calabraglia est toujours en attente mais nous avons des raisons d'espérer une réalisation prochaine.

Est déjà réalisée la mise en sécurité de la traversée de la condamine.

L'aménagement des deux centres bourgs avec des espaces pour les enfants seront réalisés en 2016.

#### 3 - Le pôle 3 : action sociale, jeunesse, scolarité, actions culturelles et sport :

Des actions sont proposées autour des anciens et des jeunes. Ce début de mandat a été consacré à la réforme des rythmes scolaires qui semblent fonctionner à la satisfaction la plus générale. Les discussions se poursuivent dans le cadre du SIVOM.

Des actions ont été réalisées autour de la fête du patrimoine. De nouvelles propositions émergent des associations réunies à l'initiative de la municipalité.

En ce qui concerne l'aménagement de la salle sous l'école. Voir photo par ailleurs

### Le compostage enfin

Compostage individuel : La métropole NCA se propose de fournir des composteurs individuels (15€). Il suffit de se faire recenser à la mairie. Une fois l'opération validée, la métropole NCA distribuera les composteurs ainsi qu'un guide de compostage.

Compostage collectif : 4 composteurs collectifs seront installés à La Tour et Roussillon. Les habitants seront formés aux bons usages du compostage (doc, affiches...). Les composteurs seront installés par la municipalité.

Une approche pédagogique : Nous proposerons à l'école de sensibiliser les enfants au compostage. La métropole NCA fournira un composteur pédagogique et assurera la formation des enseignants, du personnel de la cantine et les encadrants aux bonnes pratiques du compostage.

### PLU, le retour

Voilà un peu plus de quatre ans que nous avons multiplié les concertations pour l'élaboration du plan local d'urbanisme qui est censé organiser l'avenir de la commune de La Tour. Le conseil municipal a approuvé ce travail, suivi par le conseil métropolitain. Mais, avant son départ pour la Corse, Monsieur le Préfet a décidé que nous devons remettre le PLU sur le métier. Depuis, nous avons négocié avec les services de la préfecture et Monsieur le secrétaire général. Sur le point de conclure, ce dernier est nommé préfet de police de Lyon et ne reviendra plus. Nous avons donc trouvé un nouvel interlocuteur en la personne Madame le Préfet de La montagne. Nous pouvons ainsi espérer, après quelques concessions avoir un PLU opposable avant la fin de l'année.

**L'AFA de la Tinée**

Depuis 2004, les propriétaires de la vallée de la Tinée (Alpes Maritimes) et notamment d'Isola, Saint-Etienne de Tinée, Saint-Sauveur/Tinée, Bours, Ringlas et Valdeïre, se sont regroupés dans une Association Foncière Agricole afin de remettre en valeur leurs châtaigneraies, patrimoine local qui disparaissait pour cause d'abandon.

Aujourd'hui, plus de 100 propriétaires adhèrent à l'AFA pour une surface de 56 hectares. D'importants travaux de réhabilitation ont été réalisés (déboisage, élagage, plantations), avec pour objectif de rendre les châtaigniers à nouveau productifs et de pouvoir relancer une activité économique, en diversifiant agricole par exemple.

L'AFA est soutenue par les communautés de communes de la vallée, la Région PACA, le Conseil Général des Alpes Maritimes, le Parc National du Mercantour. Elle travaille en lien étroit avec la commune d'Isola qui produit des plants de châtaigniers adaptés au climat de montagne et en utilisant les variétés locales (marion d'Isola).

De même, des actions de formation (greffe, taille) de sensibilisation des propriétaires sont organisées. Les idées et les projets continuent à abonder pour lancer une dynamique autour de produits qui contribuent fortement à l'identité de la vallée.

Contact :  
AFA de la Châtaigneraie de la Vallée de la Tinée  
Jean-Paul BLANC  
Président de l'AFA  
Viviane DE MONTAIGNE  
Chargée de missions agro-écologiques et forêt  
1870, route de la Tinée  
04420 Pont de Clans  
04 93 02 90 41  
www.demontaigne-tinee.fr

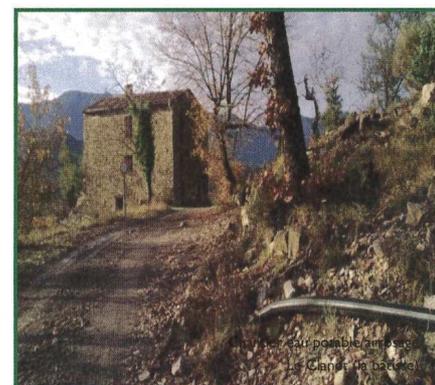
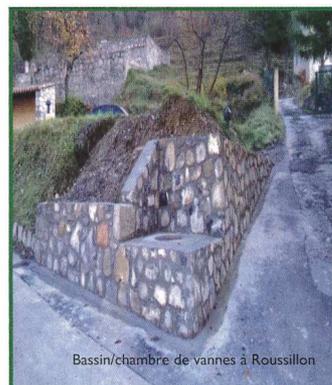
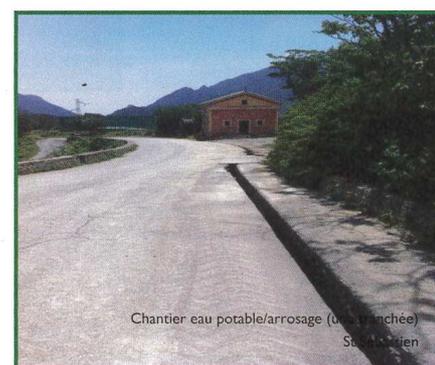
**AVEC LE COMPOSTAGE FAITES UNE FLEUR À VOTRE JARDIN**

DES COMPOSTABLES → UN COMPOSTEUR → UNE ÉCO-CITOYENNE

15 €

INSCRIPTION AU 04 93 02 05 27 POUR FORMATION ET DISTRIBUTION

www.preventiondesdechets.org



## Dossiers brûlants....suite

### Réhabilitation de l'habitat

Depuis Octobre 2014, le **nouveau Programme d'intérêt Général (PIG), d'amélioration de l'habitat** permet d'aider les propriétaires de logements situés sur la commune à engager des travaux sur leurs biens.

Engagé par la métropole Nice Côte d'Azur et ses partenaires (l'Anah, la région Provence Alpes Côte d'Azur et la CAF des AM) et relayé par la commune de La Tour sur Tinée, ce dispositif d'aides financières offre aux propriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs, la possibilité de réhabiliter leurs logements. Pour les propriétaires occupants, les aides sont soumises à condition de ressources.

**Les objectifs sont multiples** : améliorer la qualité des logements, améliorer leur qualité énergétique, favoriser le maintien à domicile de personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

Il s'agit également de proposer de **remettre des logements vacants sur le marché et d'offrir des logements à loyers maîtrisés**. Les subventions relatives à ces aides peuvent aller jusqu'à 100% du montant des travaux engagés !

Un recensement des logements susceptibles de rentrer dans ce dispositif a d'ores et déjà été réalisé sur le territoire de la commune de La Tour et les responsables de ce projet au sein de la municipalité, entreront en contact avec les propriétaires concernés pour les informer de manière plus précise.

Plus généralement une réunion PUBLIQUE sera organisée, vers la fin mars, avec toutes les parties prenantes, notamment l'équipe CITEMETRIE / API PROVENCE mandatée par la métropole à La Tour village - salle du conseil.

**Dernière minute** : réunion publique le 21 mars 2015 à 10 heures

### RENOVONS ENSEMBLE VOTRE LOGEMENT



Vous êtes propriétaire d'un logement que vous occupez ou louez, et sur lequel vous envisagez de réaliser des travaux ? N'hésitez plus, grâce au Programme d'Intérêt Général d'amélioration des logements mis en place par la Métropole Nice Côte d'Azur sur la commune de La Tour-sur-Tinée, vous pouvez bénéficier d'aides financières très intéressantes ainsi que d'une assistance technique et administrative entièrement gratuite.

Dès à présent, réalisez des travaux de mise aux normes de votre logement ou de votre immeuble, des travaux d'adaptation au handicap, des travaux d'économie d'énergie vous permettant de réduire vos charges,...

LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR, avec ses partenaires (l'Anah, la Région Provence Alpes Côte d'Azur et la CAF des Alpes Maritimes), VOUS AIDE !



#### UNE ASSISTANCE COMPLETE ET DES CONSEILS GRATUITS ET PERSONNALISES

Un diagnostic technique de votre logement (mise aux normes, évaluation énergétique, adaptation), des avantages fiscaux, une assistance dans la recherche de solutions de financements complémentaires... autant d'aides et de services auxquels vous pouvez prétendre.

Attention, pour bénéficier des aides, les travaux (réalisés par des professionnels), ne doivent pas démarrer avant le dépôt du dossier.

#### PROPRIETAIRES OCCUPANTS

De 50 à 100% d'aides sur le coût TTC de vos travaux

#### PROPRIETAIRES BAILLEURS

Des primes et des subventions pouvant aller de 20 à 80% sur le coût TTC de vos travaux

Pour vous conseiller et vous accompagner dans votre projet d'amélioration, l'équipe d'animation de Citemétrie / Api Provence est à votre disposition et se déplace gratuitement chez vous

#### Renseignez vous

- en appelant le 0 805 69 39 09 (Appel gratuit depuis un poste fixe)
- par mail [pigmetropole.nca@citemetrie.fr](mailto:pigmetropole.nca@citemetrie.fr)
- en vous rendant à l'accueil de votre mairie

Le programme est lancé pour une durée de 3 ans de 2014 à 2017. C'est le moment d'en profiter !



### BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

Les deux bibliothèques municipales fonctionnent bien. Ainsi, de septembre 2013 (date d'informatisation des deux sites) à fin décembre 2014, 187 personnes, adultes ou jeunes ont emprunté au moins un document, soit 34 % de la population.

Chaque bibliothèque a pourtant ses spécificités.

**A Roussillon**, si toutes les tranches d'âge font vivre le lieu, les scolaires (52 enfants inscrits à l'école) occupent une place importante dans l'activité de la bibliothèque, tant par le choix de documents en lien avec les programmes d'enseignement que par les séances de lecture faites par les « mamies lectrices » toujours très appréciées. Un grand merci donc, à Christiane N, Hélène B, Michelle G, Christiane S, Henriette B et Simone C qui, deux fois par mois s'adonnent à cet exercice de lecture auprès des trois classes.

Des animations dans le cadre scolaire sont également programmées dans l'année, comme par exemple cette matinée de contes dits par Alain Grinda qui a eu lieu le mercredi 28 janvier 2015. Attentifs et très à l'écoute de ces « histoires d'animaux », tous étaient sous le charme du conteur et ne voulaient plus le laisser partir.

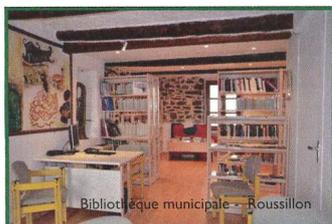
**A La Tour**, l'activité de prêt classique touche aussi toutes les tranches d'âge et 29 enfants, résidents et vacanciers empruntent régulièrement des documents. Les dons de livres sont organisés de temps en temps sur la place à partir des beaux jours ou dans les locaux de la bibliothèque. Vous pouvez ainsi choisir les titres qui vous intéressent ; les livres continuent leur chemin et à la bibliothèque de renouveler son fonds propre.

De plus, le **bibliobus de la médiathèque départementale** effectue trois passages par an et par village. Il propose toujours un large choix d'ouvrages et des nouveautés à renouveler régulièrement, sur support papier classique ou sur CD (textes à écouter). Chaque lecteur peut participer au choix des livres et faire des suggestions ou des demandes particulières selon ses préférences. Pour cela, il suffit de se rapprocher des bénévoles présentes les jours d'ouverture (voir rubrique vie pratique) qui sont à votre entière disposition pour vous orienter dans vos choix ou répondre à vos demandes.

Nous pouvons donc remercier toutes les bénévoles qui donnent de leur temps pour nous permettre cet accès aux livres, surtout en direction des plus jeunes.

Les bibliothèques sont ouvertes toute l'année et gratuites.

Un exemplaire du nouveau règlement intérieur des bibliothèques, voté en conseil municipal du 13/02/2015, est à la disposition dans chaque bibliothèque.



Bibliothèque municipale - Roussillon



Maison Miquelis (avant travaux) - Roussillon



Maison Miquelis - Les travaux démarrent



Salle des TAP - Roussillon

### LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Suite à la réforme des rythmes scolaires, des temps d'activité périscolaires (TAP) ont été mis en place depuis la rentrée de septembre 2014 et sont coordonnés par le SIVOM de la Tinée.

Les TAP sont organisés les lundis, mardis et vendredis de 15 heures à 16 heures et 47 enfants y participent. Les enfants de maternelle sont encadrés par deux animatrices qualifiées dont une ATSEM, Mesdames TRUCHI Priscilla et SCAVO Ghislaine.

Pour les classes de cycles 2 et 3, les enfants sont pris en charge par deux animatrices périscolaires qualifiées titulaires du BAFPA, Mesdames WALLET Claudie et ROUX Nathalie.

Les activités proposées s'articulent autour de quatre grandes thématiques adaptées à chaque tranche d'âge.

Ainsi, on trouve un thème activités artistiques et créatrices (arts plastiques, activité éveil musical et créations diverses). Un autre thème autour du corps et de la motricité avec des activités sportives, de l'expression corporelle ou de la danse. Un troisième axe s'oriente sur la découverte de l'environnement avec une ouverture au monde, la citoyenneté, la découverte du village. Enfin la dernière thématique est plutôt consacrée au jeu et activités libres, à la détente, à la lecture, au coloriage.

Afin de permettre la mise en place de ces nouvelles activités, la salle sous l'école a été aménagée ; elle en facilite l'organisation et offre aux enfants un environnement plus adapté. La réhabilitation de la maison Miquelis pourra aussi à terme être utilisée pour accueillir les activités TAP.

### ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement)

Dans le cadre du Sivom, 20 enfants ont été accueillis la première semaine des vacances d'hiver à l'école de Roussillon sur le thème des quatre éléments (eau, les volcans, ...). Les intervenants extérieurs ont été une fleuriste et des pompiers. Une sortie à la grotte de St Vallier a eu lieu. L'ensemble est particulièrement gratifiant et fort apprécié grâce aux trois encadrantes dévouées.

A renouveler à Pâques et cet été.

## Vie pratique

### Réorganisation de la mairie de La Tour sur Tinée

A partir de fin mars 2015, l'accueil libre du public se fera exclusivement dans les locaux de l'agence postale fonctionnant dorénavant en mairie annexe le matin de 9h00 à 12h00 du lundi au jeudi et le vendredi après-midi de 16h à 19h pour les opérations postales, photocopies, fax, retrait d'imprimés administratifs, carte d'identité, demande d'urbanisme, etc... L'actuel secrétariat sera organisé en un bureau des élus qui recevront le public sur RV. La permanence du maire aura

lieu le vendredi après-midi sur RV. La salle du conseil est conservée. Les salles de gauche (ancien bureau du maire et salle des adjoints) se transformeront en secrétariat principal qui traitera les affaires en cours, mais où le public ne sera pas reçu sauf rendez-vous particulier. Chacun voudra bien respecter cette nouvelle organisation pour un meilleur fonctionnement de l'administration municipale. Notez que le fonctionnement de la mairie annexe de Roussillon reste inchangé.

### Tarifs de location des gîtes communaux

En haute saison (de mai à septembre) :

- **gîte de la casette** : 40 €/nuit + 20 €/ménage ou 250 €/semaine + 20 €/ménage,

En basse saison (d'octobre à avril) :

- **gîte de la casette** : 40 €/nuit + 20 €/ménage ou 170 €/semaine + 20 €/ménage,

Toute l'année :

- **Gîte du castellar** : 20 €/nuit + 10 €/ménage ou 130 €/semaine + 10 €/ménage.

Possibilité de louer au mois **exceptionnellement** le gîte du castellar : 200 €.

Dépôt de garantie : 40 € pour le castellar et 60 € pour la casette.

### La Maison Du Département Itinérante :

06.65.14.51.69 / 04.89.04.25.65  
Courriel : mdd\_itinerante@cg06.fr  
Ou

### MDD Plan du Var :

04.89.04.35.00 (à partir du 02/03/15)  
Se déplace les jeudis après-midi en

alternance. Calendrier disponible sur le site du Conseil Général. Pour demandes, renseignements et aide au montage des dossiers et orientations vers les structures partenaires.

### Jours d'ouverture des bibliothèques :

« Calabraglia » :

Mardi de 16h à 18h  
Vendredi de 16h30 à 19h  
Samedi de 11h à 12h

« Gaby Abad » :

Mercredi de 14h30 à 17h

### Les prochains Rendez-vous festifs et culturels

DATE	LIEU	ASSOCIATION	DETAIL
06/04/2015	ROUSSILLON	LI AVOUCATS	REPAS DE PÂQUES
11/04/2015	LA TOUR	LES EMPECHEURS	FETE DE LA GRAINE Suivi d'un concert
23/05/2015	ROUSSILLON	LI AVOUCATS	CONCENTRATION DE MOTOS ( sous réserve ) Suivi d'un concert
20/06/2015	LA TOUR	MAIRIE	EXPOSITION PHOTOS Sous le thème des 4 Saisons par le photographe OTTO Cette exposition à la Salle de Calabraglia durera jusqu'au 20 septembre ( fête du patrimoine )
20/06/2015	LA TOUR	LOU CARRETOUN	FETE DE LA MUSIQUE Précédé d'un concours de pétanque des commerçants / entreprises / artisans
28/06/2015	LA TOUR	LES SENTEURS DU CLAÛT	PORTE OUVERTE / Journée découverte de la distillation autour d'une plante
11-14 juillet	ROUSSILLON	LI AVOUCATS	FESTIN 11 juillet : GRAND BAL animé par orchestre 12 juillet : Réception à midi 13 juillet : repas 14 juillet : aubades à la population
18/07/2015	ROUSSILLON	MAIRIE	Soirée « LES ESTIVALES »
26/07/2015	LA TOUR	LES SENTEURS DU CLAÛT	PORTE OUVERTE / Journée découverte de la distillation autour d'une plante
Fin juillet	LA TOUR	LES EMPECHEURS	Théâtre de rue : la date du 08 août a aussi été évoquée
01-04 août	LA TOUR	COMITE DU FESTIN	FESTIN 01 août : Bal des enfants / GRAND BAL animé par orchestre 02 août : Réception à midi / aubades à la population 04 août : repas suivi d'un bal animé par un DJ
06/08/2015	LA TOUR	MAIRIE	Soirées « LES ESTIVALES »
07/08/2015	ROUSSILLON	LI AVOUCATS	CONCOURS DE PETANQUE NOCTURNE
09/08/2015	LA TOUR	LES SENTEURS DU CLAÛT	PORTE OUVERTE / Journée découverte de la distillation autour d'une plante
15/08/2015	ROUSSILLON	LI AVOUCATS	SOIREE PAN BAGNAT / Concours de Boules
19-20 septembre	LA TOUR ROUSSILLON	MAIRIE/Associations	Fête du Patrimoine
31/10/2015	ROUSSILLON	LI AVOUCATS	SOIREE HALLOWEEN / FETE DES CHATAIGNES
A préciser	LA TOUR	LES EMPECHEURS	Rallye pédestre : samedi 5 septembre ou dimanche 6 septembre 2015

Participez à la journée de remise en état du canal d'arrosage : le 04 avril 2015 à 8 h



### Expression libre

*Pas de contribution reçue pour ce bulletin*  
Le site officiel de la commune est fonctionnel depuis fin août 2013 :

[www.latoursurtinee.fr](http://www.latoursurtinee.fr)



Festin d'hiver - La Tour



On prépare Halloween à Roussillon



Carnaval à Roussillon



Fête de la graine - La Tour



Jeux de piste - La Tour



Repas des Anciens - Roussillon

**Mairie de La Tour/Roussillon**  
Place de la Mairie  
La Tour sur Tinée 06420  
Tel : 0493020527  
Fax : 0493020566  
E - mail : [f.info@orange.fr](mailto:f.info@orange.fr)  
Site : [www.Latoursurtinee.fr](http://www.Latoursurtinee.fr)

**Directeur de la publication**  
Nicole Gandolfo  
**Photographies**  
Mathieu Barreteau  
Henriette Borelly  
Serge Macler  
René Sciarli



La châtaigneraie - La Tour

**Rédacteur**  
Evelyne Marson  
**Conception et mise en page**  
Séverine Bürg

**Relecteurs :**  
Marie-Hélène Luigi  
Evelyne Marson